GROUPE	14	FONGICIDE

Contenu net : 907 g

Truban(R)

FONGICIDE

30 % POUDRE MOUILLABLE

Pour supprimer la fonte des semis et la pourriture des racines et de la tige dues aux Pythium et Phytophthora dans les plantes ornementales et les pépinières.
Pour la suppression de la pourriture pythienne du collet et des racines sur les verts de golf.

GARANTIE :

ETRIDIAZOLE . . . . . 30 %

COMMERCIAL

DANGER POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

N^{o} D'HOMOLOGATION 11460 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Everris NA Inc.
P.O. Box 3310, Dublin, OH 43016, États-Unis
Produit des É.-U.

1-800-492-8255

PREMIERS SOINS :
En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils pour le traitement.
En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

PRÉCAUTIONS :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. TOXIQUE POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES. Pendant l'application, garder les enfants et les animaux domestiques loin des zones traitées. AVERTISSEMENT! TOXIQUE SI INGÉRÉ, inhalé ou absorbé par la peau. Un contact répété peut être nocif. Toujours porter des vêtements de protection et un respirateur lors du mélange et de l'application de pesticides. Peut provoquer une irritation cutanée. Éviter d'inhaler les poussières ou les embruns de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver à l'eau savonneuse suite à la manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas contaminer la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser sur les cultures qui serviront de nourriture. Ne pas l'entreposer près de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les eaux à usage domestique, d'irrigation ou celles des sites récréatifs. Ne pas utiliser sur les plantes sensibles. Ne pas mélanger à d'autres pesticides ou à des engrais. Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement sur l'eau. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des déchets.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de la poudre mouillable, sauf sous forme sèche en mélange avec le sol : Porter une combinaison sur une chemise à manches longues et un pantalon, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un masque respiratoire complet approuvé par le NIOSH lors du mélange, du chargement ou de l'application de la poudre mouillable; porter un tablier résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement et d'activités de nettoyage de l'équipement.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de la poudre mouillable sous forme sèche en mélange avec le sol: Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH lors de l'application à sec sur un sol sec.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN ainsi que pour les personnes qui manipulent le sol ou le milieu traité : Ce produit est très volatil. Assurer une ventilation continue lorsque le produit, le sol traité ou le milieu de plantation traité sont manipulés à l'intérieur.

DANGERS PHYSIQUES OU CHIMIQUES: Ne pas utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :
Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées jusque dans les habitats aquatiques, prendre en considération, avant le traitement, les caractéristiques et conditions du site. Les caractéristiques et conditions qui peuvent être favorables au ruissellement incluent, sans y être limitées, les fortes pluies, les pentes modérées à prononcées, les sols nus, les sols à mauvais drainage (par exemple, les sols tassés, de texture fine ou à faible teneur en matières organiques comme l'argile).

Éviter d'appliquer le produit quand on prévoit des pluies abondantes.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques due au ruissellement en prévoyant une bande de végétation (zone tampon) entre la zone traitée et la lisière du plan d'eau.

Empêcher les effluents en provenance des serres et qui contiennent ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau. Pour un complément d'information, s'adresser à l'organisme de réglementation de votre province.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
Ce produit renferme des distillats de pétrole. Le vomissement pourrait causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ÉLIMINATION
Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.

Rendre le contenant inutilisable.
Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme réglementaire provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

GROUPE	14	FONGICIDE

Truban(R)

FONGICIDE

30 % POUDRE MOUILLABLE

Pour supprimer la fonte des semis et la pourriture des racines et de la tige dues aux Pythium et Phytophthora dans les plantes ornementales et les pépinières.
Pour la suppression de la pourriture pythienne du collet et des racines sur les verts de golf.

GARANTIE :

ETRIDIAZOLE . . . . . 30 %

COMMERCIAL

DANGER POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

N^{o} D'HOMOLOGATION 11460 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Everris NA Inc.
P.O. Box 3310, Dublin, OH 43016, États-Unis
Produit des É.-U.

1-800-492-8255

Contenu net : 6 x 907 g

PREMIERS SOINS :
En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils pour le traitement.
En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

PRÉCAUTIONS :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. TOXIQUE POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES. Pendant l'application, garder les enfants et les animaux domestiques loin des zones traitées. AVERTISSEMENT! TOXIQUE SI INGÉRÉ, inhalé ou absorbé par la peau. Un contact répété peut être nocif. Toujours porter des vêtements de protection et un respirateur lors du mélange et de l'application de pesticides. Peut provoquer une irritation cutanée. Éviter d'inhaler les poussières ou les embruns de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver à l'eau savonneuse suite à la manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas contaminer la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser sur les cultures qui serviront de nourriture. Ne pas l'entreposer près de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les eaux à usage domestique, d'irrigation ou celles des sites récréatifs. Ne pas utiliser sur les plantes sensibles. Ne pas mélanger à d'autres pesticides ou à des engrais. Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement sur l'eau. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des déchets.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de la poudre mouillable, sauf sous forme sèche en mélange avec le sol : Porter une combinaison sur une chemise à manches longues et un pantalon, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un masque respiratoire complet approuvé par le NIOSH lors du mélange, du chargement ou de l'application de la poudre mouillable; porter un tablier résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement et d'activités de nettoyage de l'équipement.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de la poudre mouillable sous forme sèche en mélange avec le sol : Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH lors de l'application à sec sur un sol sec.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN ainsi que pour les personnes qui manipulent le sol ou le milieu traité : Ce produit est très volatil. Assurer une ventilation continue lorsque le produit, le sol traité ou le milieu de plantation traité sont manipulés à l'intérieur.

DANGERS PHYSIQUES OU CHIMIQUES: Ne pas utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :
Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées jusque dans les habitats aquatiques, prendre en considération, avant le traitement, les caractéristiques et conditions du site. Les caractéristiques et conditions qui peuvent être favorables au ruissellement incluent, sans y être limitées, les fortes pluies, les pentes modérées à prononcées, les sols nus, les sols à mauvais drainage (par exemple, les sols tassés, de texture fine ou à faible teneur en matières organiques comme l'argile).

Éviter d'appliquer le produit quand on prévoit des pluies abondantes.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques due au ruissellement en prévoyant une bande de végétation (zone tampon) entre la zone traitée et la lisière du plan d'eau.

Empêcher les effluents en provenance des serres et qui contiennent ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau. Pour un complément d'information, s'adresser à l'organisme de réglementation de votre province.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Ce produit renferme des distillats de pétrole. Le vomissement pourrait causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION
Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme réglementaire provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Avis à l'utilisateur
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

GROUPE	14	FONGICIDE

Contenu net : 907 g

Truban(R)

FONGICIDE

30 % POUDRE MOUILLABLE

Pour supprimer la fonte des semis et la pourriture des racines et de la tige dues aux Pythium et Phytophthora dans les plantes ornementales et les pépinières.
Pour la suppression de la pourriture pythienne du collet et des racines sur les verts de golf.

GARANTIE :

ETRIDIAZOLE . . . . . 30 %

COMMERCIAL

DANGER POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

N^{o} D'HOMOLOGATION 11460 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Everris NA Inc.
P.O. Box 3310, Dublin, OH 43016, États-Unis
1-800-492-8255

AVERTISSEMENT : Le mode d'emploi et les avis de précaution doivent être observés à la lettre.

PREMIERS SOINS :
En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils pour le traitement.
En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

PRÉCAUTIONS :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. TOXIQUE POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES. Pendant l'application, garder les enfants et les animaux domestiques loin des zones traitées. AVERTISSEMENT! TOXIQUE SI INGÉRÉ, inhalé ou absorbé par la peau. Un contact répété peut être nocif. Toujours porter des vêtements de protection et un respirateur lors du mélange et de l'application de pesticides. Peut provoquer une irritation cutanée. Éviter d'inhaler les poussières ou les embruns de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver à l'eau savonneuse suite à la manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas contaminer la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser sur les cultures qui serviront de nourriture. Ne pas l'entreposer près de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les eaux à usage domestique, d'irrigation ou celles des sites récréatifs. Ne pas utiliser sur les plantes sensibles. Ne pas mélanger à d'autres pesticides ou à des engrais. Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement sur l'eau. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des déchets.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de la poudre mouillable, sauf sous forme sèche en mélange avec le sol : Porter une combinaison sur une chemise à manches longues et un pantalon, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un masque respiratoire complet approuvé par le NIOSH lors du mélange, du chargement ou de l'application de la poudre mouillable; porter un tablier résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement et d'activités de nettoyage de l'équipement.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de la poudre mouillable sous forme sèche en mélange avec le sol : Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH lors de l'application à sec sur un sol sec.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de fongicide à 30% de poudre mouillable TRUBAN ainsi que pour les personnes qui manipulent le sol où le milieu traité: Ce produit est très volatile. Assurer une ventilation continue lorsque le produit, le sol traité ou le milieu de plantation traité sont manipulés à l'intérieur.

DANGERS PHYSIQUES OU CHIMIQUES: Ne pas utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :
Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées jusque dans les habita ts aquatiques, prendre en considération, avant le traitement, les caractéristiques et conditions du site. Les caractéristiques et conditions qui peuvent être favorables au ruissellement incluent, sans y être limitées, les fortes pluies, les pentes modérées prononcées, les sols nus, les sols à mauvais drainage (par exemple, les sols tassés, à texture fine ou à faible teneur en matières organiques comme l'argile).

Éviter d'appliquer le produit quand on prévoit des pluies abondantes.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques due au ruissellement en prévoyant une bande de végétation (zone tampon) entre la zone traitée et la lisière du plan d'eau.

Empêcher les effluents en provenance des serres et qui contiennent ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau. Pour un complément d'information, s'adresser à l'organisme de réglementation de votre province.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
Ce produit renferme des distillats de pétrole. Le vomissement pourrait causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI
POUR USAGE PROFESSIONNEL SEULEMENT.

Ne pas retourner sur les lieux traités pendant les 12 heures suivant l'application, et en interdire l'accès aux travailleurs.

GAZON : Verts de terrain de golf
Taux : 142 g de produit/100 m^2; appliquer dans 20 litres d'eau/100 m^2. Ne pas appliquer plus de 4,26 kg m.a./ha.

Appliquer au moment où les symptômes de la pourriture pythienne du collet et des racines apparaissent et répéter après 10 jours. Attendre au moins 10 jours avant de procéder à une seconde application. Ne pas appliquer plus de deux fois par saison.
NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, fossés et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.
NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales.
NE PAS appliquer ce produit par voie aérienne.
Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière de l'habitat d'eau douce sensible (tel que lac, rivière, bourbier, étang, fondrière des Prairies, crique, marais, ruisseau, réservoirs et milieu humide) ou de l'habitat marin ou estuarien sensible le plus proche de ce point.

Méthode d'épandage	Zone tampon (mètre) requise pour la protection des :					
	habitats d'eau douce ayant une profondeur de :			habitats estuariens ou marins ayant une profondeur de :		
	< 1 m	1 - 3 m	> 3 m	< 1 m	1 - 3 m	> 3 m
Pulvérisateur de grandes cultures	80	30	10	20	5	3
Pulvérisateur de grandes cultures muni d'écrans	25	10	3	5	2	1
Pulvérisateur de grandes cultures muni de cônes	55	20	5	15	4	2

Les plans d'eau en vase clos situés sur les terrains de golf proprement dit, par exemple les étangs sans entrée ni sortie d'eau, n'ont pas besoin d'êtres protégés par une zone tampon.

ORNEMENTAUX
Le fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN est un fongicide de sol pour la suppression de la fonte des semis et de la pourriture des racines et de la tige dues au Pythium et au Phytophthora. Il peut s'employer lors du semis ou de la transplantation en mélange avec le substrat ou lors d'un bassinage pour la suppression de différentes maladies fongiques dans les serres.
Le fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN en suspension dans l'eau devrait être agité sans cesse pour garantir une application uniforme du matériel. Les suspensions de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN n'ont pas besoin d'être protégées de la lumière. Utiliser selon la dose recommandée. Un surdosage peut entraîner des toxicités chez les plantes sensibles. Si on suspecte que les plantes sont sensibles, faire

l'essai sur un petit nombre pour s'assurer de la sécurité du fongicide. Le fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN ne devrait pas être mélangé à d'autres pesticides ou nutriments. Rincer à fond tout l'équipement après usage, pour éliminer les résidus du fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN.

TYPE DE PLANTE	REMARQUES
PLANTES À MASSIF Agératum Impatiente Alyssum Œillet d'Inde Aster Pensée Balsamine Pétunia Bégonia Portulaca Souci Sauge Oeillet Muf lier Célosie Stokesia Coléus Verveine Dahlia Vinca Dianthus Zinnia Digitale	PLANTES À MASSIF (Profondeur de sol de 5 à 8 cm) Mélanger de 150 à 225 g de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN à 600 litres d'eau et appliquer à 100 m^2 de surface lors du semis et de la transplantation. Irriguer immédiatement avec une quantité d'eau additionnelle égalant à au moins la moitié du volume utilisé lors du traitement, dans le but d'améliorer la pénétration du fongicide dans le sol. Traiter de nouveau toutes les 4 à 8 semaines si des applications supplémentaires sont nécessaires.
PLANTES VERTES Aglaonema Anthurium Plantes vertes chinoises Dieffenbachia Échévérie Syngonium à feuilles pédicellées Peperomia Pilea Pothos Philodendron	SURFACE DE PLANTATION DE PLANTES VERTES TROPICALES (Tourbe et autres substrats de croissance hautement organiques d'une profondeur de 15 cm) Mélanger de 600 à 900 g de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN à 1200 litres d'eau et appliquer sur 100 m^2 de surface. Irriguer immédiatement avec une quantité d'eau additionnelle égalant à au moins la moitié du volume utilisé lors du traitement, dans le but d'améliorer la pénétration du fongicide dans le sol. Traiter de nouveau tous les 2 ou 3 mois pour maintenir la suppression de la maladie. PLANTS EN PRODUCTION Mélanger de 225 à 750 g de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN à 1200 litres d'eau et appliquer sur 100 m^2 ou en quantité suffisante pour saturer le mélange de sol. Traiter de nouveau toutes les 4 à 12 semaines si nécessaire.
CONTENANT ET EN PRODUCTION Herbacées Chrysanthème Lis de pâques	PLANTS EN CONTENANTS ET EN PRODUCTION Mélanger de 600 à 900 g de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN à 1200

Ligneuses Arctostaphylus Ceanothus Poinsettia Rhamnus Rhododendron	litres d'eau et appliquer sur 100 m^2 ou en quantité suffisante pour saturer le mélange de sol. Irriguer immédiatement avec une quantité d'eau additionnelle égalant à au moins la moitié du volume utilisé lors du traitement, dans le but d'améliorer la pénétration du fongicide dans le sol. Traiter de nouveau toutes les 4 à 12 semaines si nécessaire.
MÉLANGE DE SOL SEC pour les plantes énumérées ci-dessus : Mélanger de 55 à 110 g de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN à chaque m^3 de mélange de sol. Les ingrédients pour le mélange de sol doivent être exempts de grosses mottes et suffisamment secs pour prévenir l'agglomération durant le mélange. (On obtiendra un mélange plus uniforme si le fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN est prémélangé avec environ cinq fois son volume en sol sec.) Traiter de nouveau au besoin selon les recommandations appropriées lors d'un bassinage.	

Recommandations sur la gestion de la résistance :
Lors de la gestion de la résistance, veuillez prendre note que le fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN contient un fongicide du groupe 14. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN et à d'autres fongicides du groupe 14. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner entre le fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN ou les fongicides du groupe 14 et des fongicides appartenant à d'autres groupes éliminant les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme du lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir des signes d'acquisition d'une résistance.
- Si la maladie continue à progresser suite au traitement avec ce produit, ne pas augmenter le taux d'utilisation. Cesser d'utiliser ce produit et utiliser un autre fongicide sur un site d'action cible différent, si disponible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Everris NA Inc. au 800-492-8255 ou à www.everris.com.

ÉLIMINATION

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.

Rendre le contenant inutilisable.

Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme réglementaire provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

****

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))